

Bulgarie : la Commission européenne maintient sa surveillance de la corruption

Description

Malgré l'indifférence des autorités bulgares, une conférence réunissant des eurodéputés, des juristes, des organisations non gouvernementales et des diplomates s'est tenue à Sofia le 6 mars 2020. Les participants y ont étudié la proposition de la Commission européenne d'instaurer un nouveau système de contrôle de l'état de droit au sein de l'UE, projet qui pourrait voir le jour dès l'automne.

Quelques-uns des participants ont relevé l'absence notable en Bulgarie de supervision démocratique du Procureur général, alors qu'il s'agit d'un acteur clé du système judiciaire. Or, les affaires judiciaires concernant des oligarques bulgares (notamment Vasil Bozhkov ou Tsvetan Vassilev, réfugiés respectivement à Dubaï et à Belgrade) se sont multipliées au cours des derniers mois, attirant l'attention des médias et de l'opinion publique. Ce phénomène ne est d'autant plus inquiétant qu'il existe en Bulgarie une certaine collusion entre le monde des affaires et le monde politique.

Le 20 mai 2020, la Commission européenne a donc annoncé souhaiter que davantage de «*condamnations définitives*» interviennent «*dans les affaires de corruption de haut niveau*». Cette évolution serait nécessaire pour regagner la confiance de l'opinion publique bulgare. Pour Bruxelles, Sofia doit encore faire face à plusieurs défis, tels qu'accroître l'efficacité des parquets locaux, améliorer le taux d'élucidation des enquêtes criminelles diligentées sous leur autorité ou encore rééquilibrer la charge de travail entre ses différents tribunaux. Ces derniers feront donc l'objet d'une attention particulière de la part du Mécanisme de Coopération et de Vérification (MCV) de l'UE au cours des prochains mois.

La Commission Ursula von der Leyen prend de fait en partie à contre-pied les conclusions de son prédécesseur, Jean-Claude Juncker, pour qui la Bulgarie avait rempli ses engagements au titre MCV et suivi les recommandations européennes. L'administration actuelle reconnaît toutefois des progrès de la part des autorités bulgares dans la lutte contre la criminalité organisée.

Sources : Euractiv, Sega, FROGNews, Areion 24.

date créée

13/06/2020

Champs de mots

Auteur-article : Stéphane Altasserre